

JUILLET 2023

L'édito du Maire

Bravo aux associations !!!

Je tiens à saluer le travail de **toutes** les associations qui animent brillamment notre village. Je peux citer par exemple « Terre de jeu », dont le succès est croissant. Cette équipe participe régulièrement à des actions envers le village (décorations saisonnières, ateliers avec les enfants de l'école et du périscolaire...); ou encore le judo club, qui vient de d'organiser une remise de ceintures à une quarantaine d'adhérent-es de niveaux variés. Comment ne pas mettre à l'honneur « La Dynamique », avec son théâtre haut en couleur et son superbe gala de danse? Celui-ci a été organisé le week-end du 24 et 25 juin, de même que le dernier grand concours de pétanque de l'ABN. Des centaines de personnes ont pu profiter avec plaisir de ces évènements. Le Football Club va nous offrir son fameux tournoi les 7 et 8 juillet et nous ne doutons pas que ce sera un véritable succès comme d'habitude.

Nancray peut être fier de la belle vitalité de notre monde associatif. Elle repose sur la présence d'infrastructures, mais surtout sur l'engagement des bénévoles. Il est important de s'en souvenir mais il faut aussi parfois rejoindre leurs rangs pour que cela perdure...

La pause estivale arrive.

Nombreux sont ceux qui attendent leurs vacances pour profiter d'une coupure bien méritée. Je souhaite plein de bon temps et de repos à ceux pour qui l'échéance est proche et je souhaite encore un peu de courage aux autres en attendant...

Au plaisir de vous rencontrer

Le Maire, Vincent Fiétier

Les échos du conseil municipal

Conseil Municipal du jeudi 22 juin 2023

Présent-e-s : Mmes et MM. David BOURDIER - Philippe BRECHENMACHER – Aline GUY-CHAUVILLE - Vincent FIETIER – Annette GIRARDCLOS – Stéphane HAEHNEL – Patrick JEHL – Barbara KURTZMANN - Guy RENOUD – Stéphane SAUCE – Bettina TROUDE – Esther VOUILLOT

Secrétaire de séance : M. David BOURDIER

Absences excusées : Mme Sylvie CATTET, MM. Fabien MULIN, Frédéric SALVI

Pouvoirs : Mme Sylvie CATTET à M. Guy RENOUD, M. Fabien MULIN à Mme Annette GIRARDCLOS.

[Débat sur le futur Plan d'aménagement et de Développement Durables \(PADD\) :](#)

C'est un document important qui va servir de guide pour l'écriture du futur Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI). Grand Besançon Métropole (GBM) est en charge de la compétence relative à ces documents, mais les Communes sont consultées dans le processus qui permet leur élaboration et leur validation. Dans ce cadre, les membres du conseil ont pris connaissance du projet de PADD et ils ont pu échanger.

[Certification de la gestion durable de la forêt communale \(PEFC\) :](#)

Cette certification PEFC permet :

- D'affirmer que l'on suit des règles précises pour gérer la forêt de façon durable,
- De garantir cette bonne gestion auprès des industriels, des consommateurs et de l'Etat.

Cette adhésion est à renouveler de 2024 à 2029.

Unanimité

[Budget Principal – Modification n° 1 :](#)

Le budget primitif 2023, voté le 6 avril dernier, doit être adapté sur trois points :

- Une erreur a été commise sur le calcul des résultats antérieurs,

- Les Francas demandent une participation complémentaire à la Commune pour l'année dernière (+ de 9 000 €),
- Le bâtiment du 8 grande rue doit subir de gros travaux l'année prochaine, dont l'isolation. Les études préalables sont prévues cette année (environ 12 000 €).

Après toutes ces corrections, le suréquilibre passe de 499 401.64 € à 347 937.27 €.

Unanimité

Indemnité de gardiennage de l'église communale :

Il est proposé au Conseil municipal de verser l'indemnité maximale de gardiennage de l'église communale au prêtre de Nancray, fixée à 496.09 € par l'Etat.

Unanimité

Désignation des délégués pour siéger au Syndicat du Plateau :

Frédéric SALVI, représentant de la Commune au Syndicat du Plateau depuis 2020, a fait savoir qu'il aimerait être remplacé. Annette GIRARDCLOS était sa suppléante.

A l'issue du vote, voici les représentant-es de la Commune :

Délégué-e-s : Vincent FIETIER
Annette GIRARDCLOS (*nouvellement élue*),

Suppléantes : Sylvie CATTET
Barbara KURTZMANN (*nouvellement élue*)

Unanimité

Création d'un bâtiment de stockage – Demande de subventions :

Actuellement, le service technique stocke son matériel de façon peu optimum :

- Hangar loué à un particulier pour un loyer annuel de 6 000 €,
- A l'extérieur, soumis aux intempéries,
- A l'intérieur de l'atelier, encombrant l'espace de travail et de circulation.

Aussi, il est envisagé de créer un bâtiment annexe à l'atelier pour stocker convenablement le matériel (lieu unique, à l'abri des intempéries, proche du lieu de travail) tout en arrêtant de payer un loyer.

L'estimation du coût des travaux est de 33 267.74 € HT, pour lesquels la Commune demande une subvention à l'Etat (DETR) de 9 980.32 €.

Unanimité

Service public périscolaire et extrascolaire – Modification des tarifs :

La Commune propose un service public périscolaire et extrascolaire de qualité aux familles, assuré par l'association « Les Francas ».

Ce service est financé par les familles d'une part, et par la Commune d'autre part, qui y consacre une part substantielle de son budget. Or, cette dernière part augmente régulièrement depuis plusieurs années sans que les tarifs, définis en 2019, n'aient été actualisés depuis de nombreuses années.

Il est proposé plusieurs adaptations de la grille tarifaire :

- Adaptation de la 4^{ème} et de la 5^{ème} tranche de façon à échelonner davantage les tarifs en fonction des revenus,
- Ajout d'une 6^{ème} tranche pour les revenus supérieurs à 2 001 € (non pas à partir de 1 401 € comme avant),
- Augmentation des tarifs précédents de 3 %

Les informations municipales diverses

Bénévoles pour notre forêt

L'affouage est important pour gérer notre forêt et pour permettre le chauffage au bois des habitants du village. Cependant, la préparation de l'affouage demande un travail important, accompli par des volontaires de la commission "forêt" (affectueusement surnommés "les mousquetaires"), qui ont arpenté pas moins de 36 km et réalisé 125 heures de travail pour notamment, le marquage des bois et la préparation du tirage au sort. Cette activité intense montre le bel esprit d'équipe de ces bénévoles.

Merci à Roger MANZONI, Bernard PLANCON, Gérard SAINT-HILLIER, Jean SANCEY-RICHARD et René TOURNOUX pour cette belle participation à la bonne gestion de notre forêt.

Chemins ruraux

Fin août, l'entreprise CUENOT interviendra chemin du Moulin et chemin de « Patiche » pour rénover la chaussée et renforcer la structure. La circulation y sera interdite pendant environ 10 jours.

Agents communaux

L'été approche, les congés aussi ! Après avoir bien travaillé pendant une année mouvementée, les agents communaux (secrétaires, techniques et ATSEM) partiront plusieurs semaines en vacances. Toutefois, les principaux services seront assurés.



Mesdames, messieurs,

Nous vous proposons de venir nettoyer les fontaines du village de Nancray. Seriez-vous d'accord de participer avec nous ?

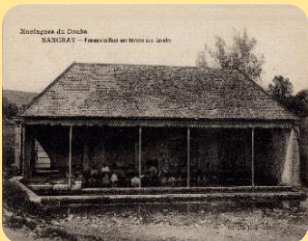
Merci de donner votre réponse avec votre nom **à la mairie**, par téléphone ou par mail, **avant le 20 juillet 2023**.

Nous organiserons cela à l'automne avec la Mairie qui vous recontactera à ce moment-là.

Nous vous remercions de votre compréhension.

Les Membres du Conseil municipal des Enfants (CME)

Éléonore ARAGUAS, Léo BARBOTTE, Simon BOURIOT, Loris DÉMILIANI, Cléa FUENTÈS, Manon MORIN.



L'expression du groupe non majoritaire

Un des thèmes les plus marquants de la politique locale est l'urbanisme, défini comme la science et la technique d'aménagement des villes et des bourgs. Les conseils municipaux du 25 mai et du 22 juin ont traité de ce thème : vote d'un avis favorable au projet de PLH tel qu'arrêté par le conseil communautaire de GBM Grand Besançon Métropole, le 25 mai, et présentation du PADD (Plan d'aménagement et Développement Durables) en discussion par GBM, le 22 juin.

.../...

Pas d'inquiétude devant cette soudaine éclosion, dans notre conseil municipal, de ces sigles relatifs à ce domaine, l'urbanisme en compte à foison. En voici 3, que l'on va essayer d'explicitier :

Le programme local de l'habitat (PLH) est la stratégie portée par les acteurs du territoire (présidente de GBM, maires des 68 communes de l'aire de GBM) en matière de logement des personnes : il définit pour 6 ans les objectifs et les principes d'une politique de l'habitat, en prévoyant des orientations et des actions.

Le plan local d'urbanisme intercommunal ou communautaire (PLUi) est un document qui, à l'échelle d'un groupement de communes (comme GBM), doit traduire un projet global d'aménagement et d'urbanisme et fixer en conséquence les règles d'aménagement et d'utilisation des sols.

Le PADD détermine les grandes orientations d'aménagement du territoire pour les années à venir, à partir des enjeux identifiés au sein d'un diagnostic. Il expose le projet d'urbanisme et définit les orientations générales d'aménagement, d'urbanisme, d'habitat, de déplacements, d'équipement, de protection des espaces et de préservation ou de remise en bon état des cours d'eau. Il s'agit d'un document obligatoire qui informe les élus et les administrés dans le cadre de l'approbation d'un plan local d'urbanisme.

Ces documents sont encore en discussion, leur approbation doit intervenir en conseil communautaire de GBM en 2025 au plus tard.

Quelques-unes des mesures proposées :

- Un nombre-plancher de 5 créations de logements par an à Nancray ;
- Comblent les « dents creuses », « consommer » du terrain à l'intérieur du village ;
- Limiter les surfaces des propriétés individuelles à 500 m² ;
- Respect de la loi climat et résilience du 22 août 2021 qui a formulé un double objectif : réduire de moitié le rythme d'artificialisation nouvelle des sols entre 2021 et 2031 par rapport à la décennie précédente et atteindre d'ici à 2050 une artificialisation nette de 0% (ZAN « zéro » artificialisation nette).

Vos élus du groupe non majoritaire vous souhaitent un bel été 2023.

Stéphane SAUCE, Barbara KURTZMANN, Patrick YEHL



Association « Terre de Jeu » : Acquisition d'un nouveau four de potier

Belle satisfaction pour l'association locale « Terre de jeu » qui vient de se voir attribuer une subvention d'un montant de 1600 euros au titre du FDVA (Fonds de Développement de la Vie Associative) pour l'année 2023, sur proposition de la déléguée régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports de Bourgogne-Franche-Comté. De façon officielle, l'accord pour cette subvention est notifié par arrêté préfectoral.

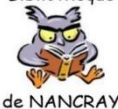
Cette attribution intervient suite à une demande déposée en janvier faisant état de l'intérêt croissant des habitants de la commune et des communes voisines pour les activités de modelage-poterie proposées au sein des divers ateliers de « Terre de jeu » : le jeudi après-midi (ateliers de création « généralistes »), le samedi matin (atelier de tournage) ou même certains week end (mini-stages consacrés à des approches techniques spécifiques) ; sans oublier les animations mises en place à la demande de l'Ecole. Le titre du projet : « **Passion céramique, une pratique collective dans un village du Doubs** » illustrant bien la dynamique sous-jacente à toutes ces activités.

Cette subvention permettra de soutenir le financement global de l'association dans une période où celle-ci fait face à des besoins nouveaux, notamment avec l'acquisition d'un four de potier neuf, laquelle va mettre l'association à l'abri de maintenances à répétition sur un matériel ancien et va donc sécuriser et pérenniser ses activités pour plusieurs années. Le nouveau matériel permettant des cuissons à des températures plus élevées va par ailleurs enrichir la pratique des adhérents en autorisant des expériences nouvelles.

En amont de cette demande de subvention, les partenaires locaux, « Club Activités Loisirs » Nancray et « Comité des Fêtes » Nancray, étaient déjà aux côtés de « Terre de Jeu » pour apporter leur soutien financier. La Commune de Nancray a, pour sa part, donné le « coup de pouce », sous forme d'une dotation exceptionnelle permettant de finaliser le projet d'acquisition. « Terre de jeu » remercie vivement ces trois partenaires qui ont tenu leurs engagements.

La saison 2023-2024 s'ouvrira donc avec le sourire !

Bibliothèque



de NANCRAY

Cet été à la bibliothèque



Des nouveautés :

Derniers romans de Virginie GRIMALDI,
Aurélié VALOGNES, Mélissa DA COSTA,
Marc DUGAIN...

Derniers policiers de Jean-Christophe
GRANGE,
Fred VARGAS, Bernard MINIER, Franck
THILLIEZ...

Nouvelles collections de Mangas



Exposition de l'atelier dessin de la
dynamique
pendant tout le mois de juin



Abonnement été au tarif de 5 € par
famille



Ouverture les mercredis de 18h00 à
20h30
du 12 juillet au 30 août